

31 Août 1943.

Mes chers parents,

Je pars avec la certitude absolue que je reviendrai et avec une confiance inébranlable dans l'avenir, celui de la France et celui de notre famille, qui sont liés indissolublement.

Je respire beaucoup plus librement depuis que tout est réglé irrévocablement. Plus d'anxiété à l'idée que la catastrophe va survenir; tout est consommé; il n'y a pour le moment qu'à subir avec passivité. Il est probable, d'ailleurs, que nous n'irons pas loin.

Votre pensée ne me quittera pas et me donnera du courage, à la condition que je puisse avoir la certitude que vous bannirez les tourments qui sont hors de saison.

Le temps qui reste à courir n'est plus assez long pour avoir raison de ma résistance physique et morale, qui ne faiblira pas. Prenez exemple sur le courage de Claude en d'autres circonstances.

Merci de tout coeur de tout ce que vous avez fait pour moi dans le passé et le présent, et aussi pour les enfants, dans les jours qui vont venir.

Comme il ne peut pas être question pour eux de retour, c'est à vous que je demande de prendre en mains tout ce qui les concerne; car je pense pas que mes beaux-parents se décident à quitter Paris et puissent faire face aux difficultés matérielles de tout ordre que l'organisation de leur existence est susceptible de poser. Je suis d'ailleurs convaincu que vous vous mettez facilement d'accord avec eux pour toutes les décisions à prendre.

Dans le cas où je ne reviendrais pas, je désire avant toute chose que les enfants demeurent ensemble et restent imprégnés du souvenir du foyer auquel il ne leur aura été donné de ne vivre que si peu de temps; qu'ils continuent à trouver autour d'eux une douceur, une confiance, un soutien maternels.

Je suis sûr qu'avec mes beaux-parents vous

saurez, dans toute la mesure du possible, leur reconstituer un foyer. Je vous demande, aux un et aux autres, de voir les choses de haut, sans idées arrêtées, d'éviter les petites rivalités familiales, et, chacun de votre côté, d'exalter les mérites de l'autre branche de la famille.

Entretenez-les dans le souvenir de celle que nous pleurons tous; qu'ils s'inspirent d'elle dans tous leurs actes.

En ce qui concerne la gestion de leur patrimoine, mes beaux-parents me paraissent qualifiés pour y pourvoir.

Pour leur éducation et leur instruction, étant donné le temps que nous allons vivre, je ~~crois~~ crois que vous êtes mieux armés pour faire face avec eux aux difficultés de l'existence et les former en conséquence. Mais je tiens par-dessus tout à ce qu'aucune décision ne soit prise qui puisse apparaître comme contraire à ce que leur mère aurait décidé de faire pour eux, et je désire, qu'elle que soit la solution adoptée, que ma belle mère ne puisse avoir l'impression que ce qui lui reste de sa petite fille lui soit enlevé.

Que les enfants pensent à elle et à moi lorsqu'ils se sentiront faiblir. Je les serre de toutes mes forces sur mon cœur. Leur regard et celui de leur Maman éclaire ces jours sombres comme ils ont illuminé toute ma vie.

Je vous embrasse de toute ma profonde et reconnaissante tendresse filiale.

Signé:

François.

Je vais essayer d'écrire aux petits. Je suis sûr que je puis compter sur Félicie et sur Melle Delmont pour s'occuper des enfants avec le dévouement que je leur connais. Je vous demande de faciliter leur tâche.

Je demande que, sauf impossibilité, les enfants soient élevés dès la rentrée d'Octobre dans la religion protestante.